

Avis de sécurité

La barrière doit être inspectée régulièrement afin de repérer et réparer les pièces qui présente de l'usure, de la corrosion ou qui sont craquées. Ceci est particulièrement important lorsque la barrière doit fréquemment rouvrir avant la fin de son cycle de fermeture.

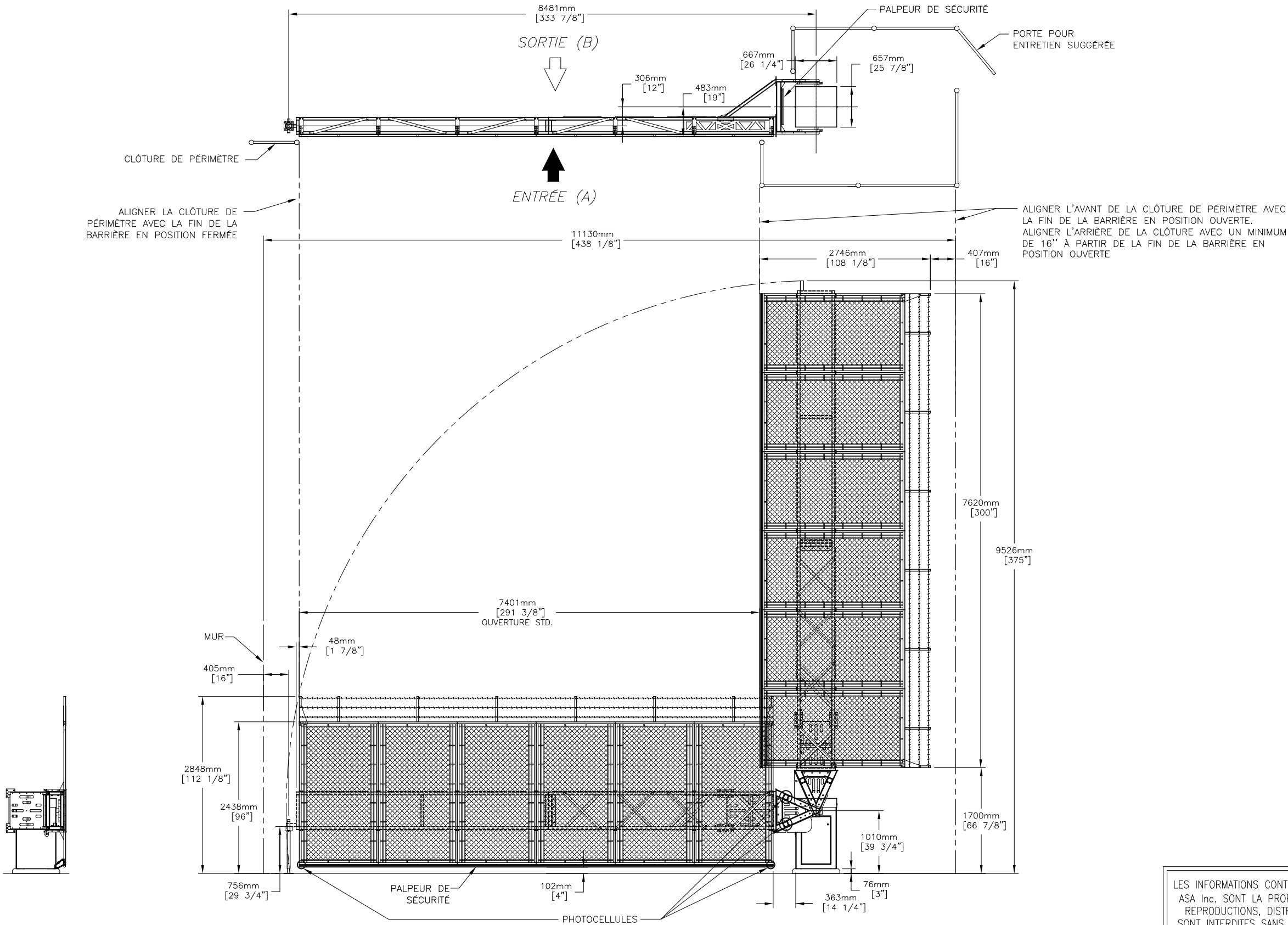
Si la barrière est endommagée ou frappée, elle doit être inspectée par du personnel compétent pour repérer tous bris ou fissures.

La barrière et la clôture doivent être nettoyées de toute accumulation de glace ou de neige pour éviter les surplus de charges.

Aucun objet (lumière, pancarte, enseigne, etc.) ne doit être ajouté à la barrière.

La clôture ne doit pas être modifiée sans l'autorisation d'Automatic Systems America Inc.

La barrière doit être mise hors service si des fissures apparaissent sur l'une des pièces, y compris la base de ciment ou si la sécurité des usagers est compromise.



APPROUVÉ PAR:
X _____
Date d'approbation _____

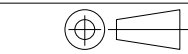
LES INFORMATIONS CONTENUES SUR LES DESSINS DE ASA Inc. SONT LA PROPRIÉTÉ DE ASA Inc., TOUTES REPRODUCTIONS, DISTRIBUTIONS OU UTILISATIONS SONT INTERDITES SANS LA PERMISSION DE ASA Inc.

INFORMATION DISCLOSED HERE IS THE PROPERTY OF ASA Inc., ANY REPRODUCTION, DISTRIBUTION OR USE IS PROHIBITED WITHOUT A WRITTEN CONSENT BY ASA Inc.



FICHIER / FILENAME
NAM-BLG77-IN-61-FR.DWG

TITRE BLG77HW 8' X 24' GAUCHE
TITRE DIMENSIONS ET NOTE DE SÉCURITÉ



ECHELLE/SCALE

N/A

FORMAT/SIZE

B

DATE

2023/08/11

FEUILLE/SHEET

1

DE/OF

1

DESSINÉ PAR
DRAWN BY

OHL

VÉRIFIÉ PAR
CHECKED BY

SSA

NO. DE DESSIN/DWG. NO.
NAM-BLG77-IN-61-FR

REV
B

NOTES:
1-AUTOMATIC SYSTEMS RECOMMANDE QUE LA BASE EN BÉTON DE LA BARRIÈRE SOIT FABRIQUÉE CONFORMÉMENT AUX NORMES:
• TYPE PILIER: «11164-2018» ET «11164-2019»
• TYPE DALLE: «11164-2018» ET «11164-2020».
CEPENDANT, IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DU CLIENT DE S'ASSURER QUE L'INSTALLATION EST CONFORME À TOUS LES CODES DE CONSTRUCTION LOCAUX.
2-POUR LA DISPOSITION DE CONDUIT CE RÉFÉRER AU NAM-BLG77-CONDUITS-IN-FR.

AUTOMATIC SYSTEMS N'ACCEPTE AUCUNE RESPONSABILITÉ EN CE QUI CONCERNE LE PLACEMENT ET LA LOCALISATION DES BARRIÈRES. IL EST DE LA REPONSABILITÉ DE L'ACHETEUR DE DÉFINIR LA POSITION, LA DISPOSITION DES ÉQUIPEMENTS AINSI QUE DE VALIDER LA CONFORMITÉ AUX CODES DU BATIMENTS ET AUTRES CODES, LOIS ET RÉGLEMENTS APPLICABLES. AUTOMATIC SYSTEMS SE RÉSERVE LE DROIT D'ANNULER LA GARANTIE SI L'INSTALLATION N'EST PAS RÉALISÉE PAR UN INSTALLATEUR QUALIFIÉ SELON LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT.

B	2025/08/20	NOTE 1	OHL
REV	DATE	MODIFICATIONS/CHANGES	PAR/BY